



ASSOCIATION DE LA  
FILIERE BIOLOGIQUE  
EN REGION CENTRE  
VAL DE LOIRE

[www.bio-centre.org](http://www.bio-centre.org)

**BIO CENTRE**  
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**

**du 19 septembre 2016**

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Blois le 19 septembre à 14h00 sur convocation adressée par courrier électronique, comme prévu par l'article 8 des statuts, en date du 2 septembre 2016.

RAISON SOCIALE	NOM	PRENOM	COLLEGE	AG BIO CENTRE	CA 19/9/16
LA RICHE EN BIO	DYONET	Jacques	Consommateurs	Titulaire CA	Présent
ASSOCIATION LA PRESLE	TROFLEAU	Martine	Consommateurs	Suppléant CA	Absente
BIOCOOP AU BOURGEON VERT	ZOPPÉ	Agnès	Distributeurs	Titulaire CA	Présente
TERNAO	FOUCAULT	David	Distributeurs	Titulaire CA	Absent
FRSEA CENTRE	LELIÈVRE	Éric	Institutionnels	Titulaire CA	Présent
CONFEDERATION PAYSANNE	HAHUSSEAU	Yves Marie	Institutionnels	Titulaire CA	Présent
COOP DE FRANCE CENTRE	VAURS	Christophe	Institutionnels	Titulaire CA	Présent
CRCA Centre	DAUBIGNARD	Louissette	Institutionnels	Suppléant CA	Absente
MFR DE L'ORLEANAIS	VERGNAUD	Pascal	Institutionnels	Titulaire CA	Présent
CER France - ALLIANCE Centre	PRUNIER	Joël	Institutionnels	Suppléant CA	Excusé
LSDH	LESEURE	Philippe	Préparateurs	Titulaire CA	Présent
SIDESUP	BELIERES	Jean-Marie	Préparateurs	Titulaire CA	Excusé
MAUTOUCHET SERGE SMC	MAUTOUCHET	Serge	Préparateurs	Titulaire CA	Présent
AXÉRÉAL BIO	RENART	Gilles	Préparateurs	Titulaire CA	Excusé
CONSERVES DU BLAISOIS	MACHELIDON	Philippe	Préparateurs	Suppléant CA	Excusé
GIE PORC BIO DU CENTRE	BOULAI	Michel	Préparateurs	Suppléant CA	Absent
FERME DE LA MOTTE	LEMAIRE	Julien	Préparateurs	Titulaire CA	Absent
SCEA LES RIOILLIÈRES	BOURGY	Emmanuel	Producteurs	Titulaire CA	Présent
EARL PONTIJOU	GAULANDEAU	Claude	Producteurs	Titulaire CA	Absent
GAEC DU COUDRAY	JANSEN	Julien	Producteurs	Titulaire CA	Présent
	POTHIER	Sylvain	Producteurs	Titulaire CA	Absent
SCA LE BIOTOPE	RIFFARD	Philippe	Producteurs	Titulaire CA	Absent
FERME DE LA CHAUME AU CHAT	VINCENT	Jean-François	Producteurs	Titulaire CA	Présent
GAEC VAL PRÉ VERT	DURAND	Joël	Producteurs	Suppléant CA	Absent
DOMAINE LES CHESNAIES	LAMBERT	Pascal	Producteurs	Suppléant CA	Absent
	SPACH	Claude-Eve	Producteurs	Suppléant CA	Absente

Autres : Jacques Sappei (directeur Bio Centre)

Au total, 11 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.



Le président rappelle les points à l'ordre du jour:

HORAIRE	SUJET
14h00	Approbation du précédent procès-verbal.
14h05	Retour sur la réunion des collègues Aval du matin avec le Synabio.
14h35	Discussion sur le budget 2017 et la situation des financements.
16h35	Point sur les nouvelles embauches
16h45	Questions diverses

## 1. Approbation du précédent compte-rendu

Le procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 30 juin 2016, est adopté à l'unanimité.

## 2. Réunion aval

La réunion des opérateurs aval a porté sur :

- Une présentation du Synabio par Charles Perrin, délégué général
- Un point sur l'état d'avancement de la réglementation par Charles Perrin
- Un point sur les actions « aval » de Bio Centre et les perspectives 2017

Le Synabio met l'accent sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) auprès de ses adhérents. Il veut inscrire la RSE au cœur de la bio.

Il propose aussi une défiscalisation des entreprises ne générant pas de pollution.

En matière de réglementation a été rappelé que la révision est dans la phase trilogue entre parlement, conseil et commission. Le nouveau texte devrait être applicable en 2018.

Position défendues par le Synabio

- Champ d'application : demande d'un élargissement.
  - Position : Synabio produit agricole plus quelques produits, huile essentielle, cuir, peau, coton. Favorable à l'eau pas au sel.
- Mixité :
  - Position : pas d'effet couperet mais favorable pour une évolution vers le 100% bio.
- Seuil de déclassement : la COM EU fait référence au seuil baby food.
  - Position : contre les seuils pour raison technique et politique. Prône le renforcement des contrôles.
- Performance environnementale : pas d'exigence aujourd'hui.
  - Position : favorable à la mise en place d'un système de management ISO 14001 mais pas pour les PME.
- Maintien du contrôle annuel : la commission EU pousse pour une fréquence basée sur l'analyse de risque. Pour les opérateurs à faible risque, 24 mois.
  - Position : maintien d'une fréquence annuelle.
- Culture des végétaux en hydroponie.
  - Position : contre
- Ingrédient non bio : (annexe 9)
  - Position : suppression de cette annexe et remplacement par une liste nationale.
- Evolution des régimes d'importation : actuellement, équivalence rédigée par les OC.



- Position : fin de ce régime d'équivalence pour aller vers la conformité au règlement avec des aménagements selon les cultures.

Edith Lemerancier rappelle au CA qu'il n'y a pas à ce jour de référent aval.

### **3. Retour sur le GRAB**

Les récoltes sont décevantes cette année ; Baisse assez importante toute filière confondue : 50% en céréales, en viti très important, maraichage début difficile compensé en fin de saison, élevage difficulté pour les foins puis sécheresse.

Les cours se maintiennent en grandes cultures, et en élevage alors qu'on craignait une baisse avec les conversions nombreuses.

Les stocks de report sont nuls donc les cours de l'année prochaine devraient tenir.

Des réflexions pour atténuer les impacts climatiques : diversifications des systèmes, système d'assurance, organisation entre producteurs...Il apparait important de continuer à travailler sur le sujet de la résilience des exploitations.

La solidarité a fonctionné entre fermes et avec des consommateurs. Et les pertes sont plus limitées qu'en conventionnel. Les nouveaux convertis voient la situation favorablement par rapport au conventionnel.

La situation de la production est la même en conventionnel et bio, mais les charges étant plus faibles les exploitations s'en sortent semble t'il mieux.

Les aides bio 2015 ne sont toujours pas payés. Le logiciel n'est pas fonctionnel. Des avances ont été versées. Les dossiers pourraient être finalisés fin 2016 pour des paiements des soldes début 2017.

Pour la suite, les enveloppes sont consommées sur la période 2014 / 2020. Les agences de l'eau vont débloquer des fonds pour MAB et CAB pour 2016. La renégociation de la maquette financière annoncée pour 2016 pourra t elle avoir lieu avant 2017 pour une application en 2018 ? Le climat est difficile avec des annonces non maîtrisées de la part des financeurs.

Un point a été fait sur les financements du réseau. Ils dépendent en grande partie de la Draaf, du CR et des CD. Les CD se désengagent dès 2017. La région reprendra dans la mesure de ses moyens les financements départementaux. La Draaf ne pourra pas honorer totalement nos demandes. Globalement il faut trouver des pistes de financements. Et les financeurs ne donnent pas de réponses précises.

Agnès Zoppé rappelle que Biocoop a mis en place « Défi bio » qui est un fond pour soutenir des projets dans le cadre de partenariat.

La réponse sera certainement dans la réflexion menée dans le cadre du DLA.

### **4. Problème de financement**

Sont évoqués plusieurs pistes de financement:

- Les organisations de rencontres entre acteurs des filières, notamment avec les grandes surfaces. Bio Centre pourrait se positionner comme prestataire de service et demander une contribution à la GMS.
- Faire adhérer les grandes distributions et d'autres structures est une piste à creuser.
- Faut-il revoir le niveau de cotisation ?
- Faire un inventaire des prestations et les proposer.



- ORAB : Bio Centre a fait une demande. La chambre aussi. La discussion est en cours pour travailler ensemble.
- Organiser une fête de la bio.
- Intervention sur la nutrition en relation avec des nutritionnistes.
- Mettre en place une rémunération sur les ventes lors d'action de structuration et animation de filières.
- Etre reconnu d'intérêt général pour bénéficier des réductions fiscales de cotisation.

C Vauris : Il faudrait construire le projet de Bio Centre avant de penser aux financements.

E Bourgy : une coordination entre les structures a été envisagée. On prévoit une dynamique collective.

JF Vincent : des structures économiques existantes ont été créées par les GABs. Ne pourraient-elles pas participer financièrement ?

- Lien avec les AMAP : Apporter un service administratif.

Jacques Dyonet : les AMAP sont indépendantes ! Difficile de les fédérer.

## 5. Validation du PEI

Le directeur présente le projet monté avec le comité horticole de la région Centre (CDHR). Il s'agit de développer la production de fruits bio à valeur nutritive intéressante issu de variétés horticoles.

Ce projet fait appel à un financement dans le cadre de l'appel à projet PEI de la région.

***Le président demande au conseil d'administration d'approuver l'engagement de Bio Centre dans ce projet.***

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

## 6. CTZH

Le GDAB et Bio Centre ont contribué à l'élaboration du projet de contrat territorial de zones humides (CTZH) porté par le parc de la Brenne.

Des actions ont été proposées pour le développement de l'agriculture bio, la valorisation des prairies, le développement de la pisciculture bio, et la réduction des intrants.

***Le président demande au conseil d'administration d'approuver l'engagement de Bio Centre dans ce projet.***

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

## 7. Pôle conversion

Le nouveau dispositif du pôle conversion va être mis en place dès début 2017 par la région dans le cadre d'un appel à projet.

Tout organisme pourra donc y répondre.

Le contenu de cet appel à projet est en cours d'élaboration et la région tient compte des propositions concertées du réseau bio et des chambres.

Le réseau bio est favorable à la mise en place d'un dispositif d'implication des opérateurs aval.



## 8. Farec

Bio Centre travaille avec la Farec, dans le cadre d'une convention jusqu'en 2017, pour le développement de la pisciculture bio dans la Brenne.

Cette convention prévoit une animatrice en commun travaillant à 50% sur le conventionnel et 50% sur bio.

Financement : 50% région + 25% Farec + 25% Bio Centre

Actuellement les résultats ne sont pas à la hauteur espérée. Il nous semble que l'importance du travail sur le conventionnel empêche celui sur le bio de progresser. De plus, c'est fait sentir cette année une vision décalée entre nos deux structures, avec notamment une vision plus productiviste de notre partenaire.

E Bourgy et J Sappei sont intervenus à plusieurs reprises auprès des dirigeants de la Farec pour obtenir une meilleure collaboration. Une exigence de résultat a été demandée pour cette fin d'année, sous risque de dénonciation de la convention.

**Le président demande au conseil d'administration d'approuver la possibilité de dénoncer la convention avec la Farec en cas de non réalisation des résultats attendus.**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

## 9. Questions diverses :

### **validation des nouveaux membres**

Raison sociale	Nom	Prénom	CP	Ville	Collège	Activité
FISH BRENNE	GEOFFROY	Stéphane	36300	POULIGNY SAINT PIERRE	Préparateur	truites et saumons bio

**Le président demande au conseil d'administration d'approuver ces demandes d'admissions.**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Agnès Zoppé évoque la mise en place dans la région d'une monnaie complémentaire numérique : Le Coopek.

L'objectif de ce type de monnaie est de développer une activité économique sans spéculation.

Une réunion est prévue à Blois le 13 octobre. Biocoop est partenaire.

---

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 17h00.

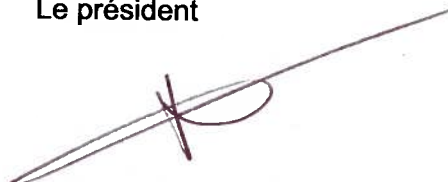
Fait à Blois, le 19 septembre 2016,

Le secrétaire



Julien JANSEN

Le président



Jean-François VINCENT

The first part of the report deals with the general situation of the country and the progress of the work done during the year. It is followed by a detailed account of the work done in each of the various departments.

The second part of the report deals with the financial statement of the year. It shows the income and expenditure of the various departments and the balance sheet at the end of the year.

The third part of the report deals with the general remarks and suggestions for the future. It is followed by a list of the names of the members of the various departments and the names of the officers of the organization.

### Financial Statement

Particulars	1917	1918
Income	1000	1200
Expenditure	800	900
Balance	200	300

The financial statement shows that the income for the year 1918 was 1200, which is an increase of 200 over the income of 1000 in 1917. The expenditure for 1918 was 900, which is an increase of 100 over the expenditure of 800 in 1917. The balance at the end of 1918 was 300, which is an increase of 100 over the balance of 200 at the end of 1917.

The general remarks and suggestions for the future are as follows: The organization has made good progress during the year and it is hoped that it will continue to do so in the future. It is suggested that the organization should try to increase its income and reduce its expenditure in the future.

The names of the members of the various departments and the names of the officers of the organization are given in the list at the end of the report.

The report is signed by the Secretary of the organization, who is also the author of this part of the report.

The report is submitted to the members of the organization for their consideration and approval.

The report is signed by the Secretary of the organization, who is also the author of this part of the report.

The report is submitted to the members of the organization for their consideration and approval.

The report is signed by the Secretary of the organization, who is also the author of this part of the report.